

## Des découvertes de Jodoigne à Villers-la-Ville

[Verso](#)  
[Partager](#)

So. De.


Mis en ligne le 06/12/2008

Le Contrat de rivière épingle de nombreuses zones humides dignes d'intérêt.

Au cours de son inventaire des zones humides dans le bassin de la Dyle et de la Gette, Jérémie Guyon, attaché à la cellule du contrat de rivière du centre culturel du Brabant wallon a découvert de nombreuses zones humides dignes d'intérêt.

*"Par exemple, Ramillies a conservé de très belles vallées, notamment un chapelet de sites le long de la Grande Gette et du ruisseau de Grand-Rosières. Cette zone est intéressante de par sa longueur, ce qui constitue un véritable couloir. A l'échelle provinciale, elle a un bel intérêt."* Il épingle également à Incourt, la prairie du Pré Saint-Jean, le long de l'Orbais. Elle est très connue en tant que prairie humide, mais elle n'a aucun statut de protection. Non loin de là, Jodoigne possède de nombreuses zones humides intéressantes, en raison de sa surface et son réseau hydrographique (le plus long réseau des bassins Dyle/Gette). *"A la confluence entre le Piétrebais et l'Herbais, il y a une peupleraie, ou l'on trouve aussi une carriçaie (NdlR: une zone de carex (ou laïches) très dense) , un bas-marais"* Le rêve du Contrat de rivière? Que le propriétaire, une fois ses arbres abattus et son dû touché, ne replante plus, afin de laisser la place à la végétation typique des zones humides.

Le Contrat de rivière a aussi identifié des zones dans le bassin de la Dyle, dont une à Mont-Saint-Guibert et plusieurs à Villers-la-Ville. Par exemple, à Tilly, le long du Gentissart et du chemin de fer, où l'on trouve une zone humide *"fantastique"* comprenant notamment une saulaie, un marais typique, une grande roselière... Mais l'espace d'un seul tenant n'est pas le seul intéressant. Une partie de la zone digne d'intérêt, avec des roselières et des boisements humides, se trouve répartie parmi des habitations. *"Il ne faudrait pas se contenter de la première zone, mais de tout le couloir, il faut donc tenir compte de l'habitat. On est confronté au plan de secteur, note Jérémie Guyon. A Villers-la-Ville, l'inventaire reprend aussi la zone boisée de Dreumont, le long du ruisseau du même nom. On y trouve une aulnaie et une frênaie, et une zone humide végétale où s'étale le cours d'eau. Problème : un égout débouche dans le ruisseau! Mais malgré la pollution qui menace souvent les zones humides, tout n'est parfois pas perdu: Jérémie Guyon a ainsi déniché une zone de carriçaie le long du Nil, à la limite de Walhain et de Chastre. "Et c'est le cours d'eau le plus pollué du bassin. Ce qui ne veut donc pas dire qu'il n'y a pas d'habitat connexe à un cours d'eau pollué. La cause n'est pas perdue"*

<b>Click Box</b>		<b>Phone Café : rencontre réelle</b> 0907-37367 pr les hommes ; 02- 2271666 pr les dames ; Essayez maintenant ! <a href="http://www.phone-cafe.net">www.phone-cafe.net</a>	
------------------	---	--	---